Conseil départemental
de l'Éducation nationale
Vendredi 17 avril 2020

DÉCLARATION LIMINAIRE

Madame la Directrice académique des services, mesdames et messieurs les membres du Conseil départemental de l'Éducation nationale,

Ce C.D.E.N. se tenant dans des conditions et dans un contexte très particulier, nous faisons le choix de ne pas lire cette déclaration en séance et de la communiquer aux membres de l'instance au préalable.

La situation sanitaire dans le département est particulièrement grave et nous voulons tout d'abord témoigner tout notre soutien à nos collègues et à leurs proches touchés par l'épidémie et à toutes celles et ceux qui sont dans la douleur.

Nous souhaitons également souligner le dévouement, la réactivité et l'importante capacité d'adaptation des agents des services publics, dans la lutte contre la propagation du virus et le maintien du lien social. Qu'ils soignent, qu'ils éduquent, qu'ils maintiennent l'ordre, qu'ils entretiennent, toutes et tous font la démonstration que les agents des services publics, loin d'être un coût pour la nation, sont une richesse indispensable. Il est bien évidemment trop tôt pour tirer le bilan de la manière dont la crise sanitaire est gérée. Mais dès aujourd'hui, nous pouvons affirmer qu'il serait utile, pour notre bien commun, que les moyens des services publics cessent d'être une variable d'ajustement des politiques publiques, comme ils le sont depuis de trop nombreuses années.

A ce titre, l'investissement des agents de l'Éducation nationale dans le département est à souligner. Que cela soit pour l'exercice de la continuité pédagogique, assurée avec les équipements, les abonnements et les moyens personnels des agents, à défaut de la dotation que nous réclamons depuis longtemps ou pour l'accueil des enfants des personnels soignants assuré, les trois premières semaines, sans moyens de protection, toutes et tous ont répondu présents.

Comme l'a écrit très justement madame la rectrice, la priorité est à la lutte contre le virus et l'esprit doit être à la bienveillance. Si, globalement, cela est bien le cas, nous ne pouvons que nous garder collectivement d'un certain surinvestissement dans le contrôle de ces missions. Les agents sont bel et bien au travail et n'ont nullement le temps d'aller à la cueillette. Qu'on leur fasse confiance !

En cette période de congés scolaires, nous pensons qu'il faut veiller à ce que la pause de la fameuse et discutable « continuité pédagogique » soit bien respectée. Les familles, parents et

Sgen-CFDT Alsace
1 rue de Provence 68090 MULHOUSE CEDEX – Tél : 03 89 31 86 66 – Email : 68@sgen.cfdt.fr
305 avenue de Colmar 67000 STRASBOURG – Tél : 03 88 79 87 77 – Email : 67@sgen.cfdt.fr
www.sgen-alsace.org

élèves, et les agents, confrontés à une grave crise, se sont investis fortement et l'épuisement guette. Marquons la pause !

C'est donc dans ce contexte, que nous sommes amenés à examiner la préparation de la rentrée dans les écoles et les collèges du département. Nous accueillons avec satisfaction les moyens supplémentaires accordés au département, permettant de répondre à la volonté ministérielle de ne pas fermer de classe dans les communes de moins de 5000 habitants en cas de désaccord de la municipalité. Mais nous veillerons, avec attention, à ce que le principe d'équité entre les écoles ne soit pas dégradé. Nous ne pourrions pas approuver par exemple que dans des communes de plus de 5000 habitants des classes ferment ou à l'inverse, que des classes ne soient pas ouvertes pour permettre une non-fermeture dans une commune de moins de 5000 habitants. Ce qui doit conduire nos travaux, c'est bien l'équité de traitement et non le respect d'une commande ministérielle d'autant plus si elle n'est pas suffisamment financée.

Que ce soit dans les écoles ou les collèges, les moyens continuent de manquer et restent insuffisants, contredisant une fois de plus les annonces faites par le ministre dans les médias. Contrairement aux annonces ministérielles, en effet, les moyens manqueront pour assurer le dédoublement des classes de grandes sections de maternelle en Éducation Prioritaire. De plus, la fermeture de 49 postes de ZIL en école Primaire ne laisse rien présager de bon pour la prochaine année scolaire quant à la qualité du service rendu aux élèves.

Dans les collèges et les écoles élémentaires, les élèves relevant des dispositifs inclusifs ne sont toujours pas comptés dans les effectifs des classes qui vont donc dépasser dans de nombreux endroits, notamment en milieu rural, les seuils non seulement tolérables, mais légaux. Dans certains collèges, des sorties de secours doivent être condamnées car il faut bien installer des chaises et des tables pour tous. Alors que la musique devait être promue comme une activité essentielle, le rectorat a décidé de supprimer la moitié des heures de chorale... Bref, le règne des économies comptables et des bouts de ficelle continue, et le langage médiatique diffère tellement de la réalité vécue que cela en devient absolument exaspérant pour les agents, les élèves et leurs parents.

Pour terminer, nous souhaiterions nous projeter dans l'avenir. Si le président a annoncé une rentrée progressive des élèves et des enseignants dans les écoles et les établissements de France dès le 11 mai, de fortes inquiétudes demeurent. Il y a en effet tellement de choses à penser, à organiser et à mettre en place pour que ce déconfinement se fasse sans trop de risques, que nous restons circonspects quant à la pertinence d'un tel choix. Quelques exemples parmi beaucoup d'autres suffiront à le faire comprendre. Les classes devant être divisées en petits groupes, qui désinfectera les salles de classe et les tables à chaque changement de groupe ?
Quels moyens seront donnés pour nous équiper toutes et tous, enseignants comme élèves, de masques, de gel hydroalcoolique…etc. ? Qui et surtout comment fera-t-on respecter la distanciation sociale dans les couloirs des établissements, sans parler de la cour de récréation, et même dans la salle de classe pour les élèves les plus jeunes en école Primaire ?
Tous les élèves et les enseignants seront-ils testés avant la rentrée ? Et si ce n'est pas le cas, pourquoi prendre le risque d'une relance de l'épidémie du fait des cas asymptomatiques que l'on sait nombreux ? A-t-on pensé au nombre des professeurs qui ne seront pas à leur poste à cette rentrée parce qu'ils font partie des « personnes fragiles » ou parce qu'ils ont été récemment malades ? Seront-ils remplacés ? Si non, que fera-t-on de leurs élèves ?

En tout cas, si jamais cette reprise devait se faire tant bien que mal, il faudra absolument proscrire toute reprise sèche, mais permettre à tous les personnels de se retrouver pour échanger et préparer ce moment avant l'arrivée des élèves. Nous espérons aussi que les maîtres mots de cette rentrée si particulières seront la confiance et la bienveillance envers les

personnels comme envers les élèves.

Bref, les questions sont très nombreuses et les quatre semaines qui viennent doivent servir à préparer cette rentrée collectivement, en y associant étroitement les élus des personnels et des parents d'élèves ! Nous avons préparé collectivement une note listant tous les problèmes à régler avant le début du déconfinement : la rectrice la recevra très prochainement.

Mais il nous semble, pour conclure, qu'il ne faut en aucun cas que la santé de tous passe après les contraintes économiques. Notre région a en effet déjà payé un lourd tribut à l'épidémie. Beaucoup d'habitants, qu'ils soient agents de la fonction publique, parents d'élèves ou élèves, vont ressortir traumatisés de cette période. Nous vous demandons donc de repousser la rentrée si les conditions sanitaires ne s'améliorent pas vraiment d'ici le 11 mai.

De toutes les manières, nous ne pensons pas que nous pourrons reprendre comme avant sans que tous les maux aient été soignés, sans que les retards aient été comblés et sans que du collectif ait été reconstruit. Vous pouvez compter sur les militants et les adhérents du Sgen-CFDT Alsace pour y contribuer.

Strasbourg, le 17 avril 2020.

Sgen-CFDT Alsace
1 rue de Provence 68090 MULHOUSE CEDEX – Tél : 03 89 31 86 66 – Email : 68@sgen.cfdt.fr
305 avenue de Colmar 67000 STRASBOURG – Tél : 03 88 79 87 77 – Email : 67@sgen.cfdt.fr
www.sgen-alsace.org